

Point fort : bataille autour des paradis naturels

Autor(en): **Vonmont, Anita / Wiesmann, Urs**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): **- (2005)**

Heft 65

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-971167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

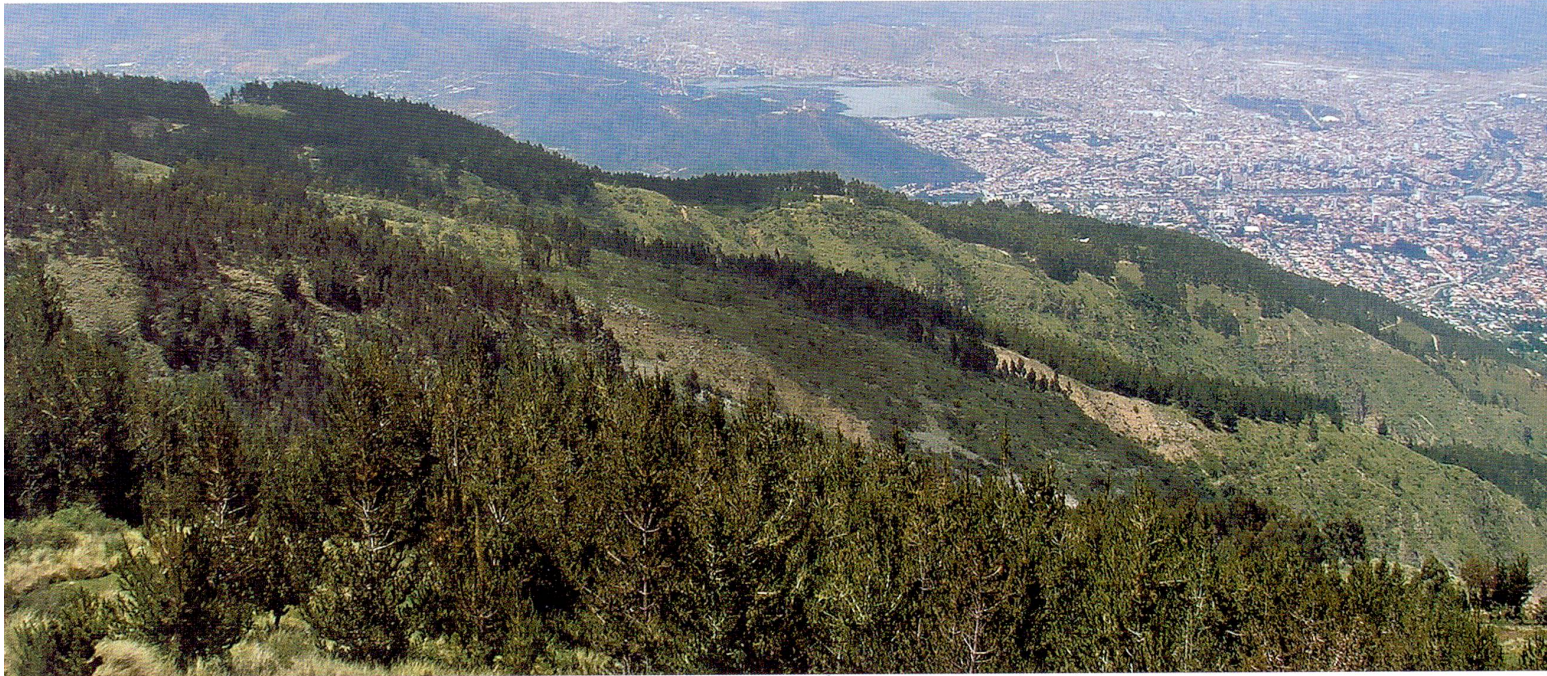
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

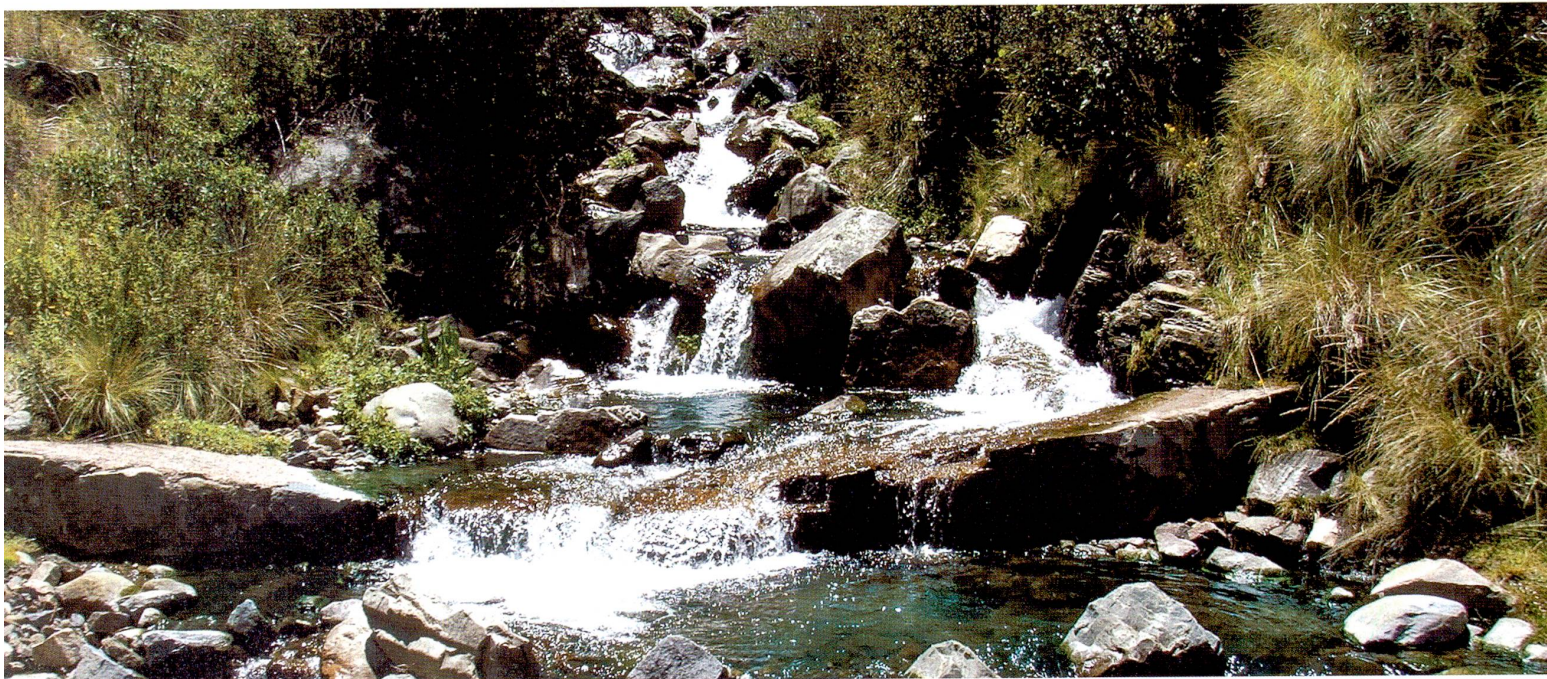
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les paysages protégés ont massivement augmenté dans le monde. Mais l'accroissement des surfaces sous protection ne garantit pas à lui seul un développement durable. Il faut pour cela une harmonisation réussie des différents intérêts en présence. Des chercheurs effectuent dans ce contexte un travail de pionnier. Texte : Anita Vonmont Photos en Bolivie : Jorge Bilbao



Bataille autour des paradis naturels





Des paysages protégés sans concertation

Aux environs de la ville bolivienne de Cochabamba, un parc national a été créé sans considération pour la population locale. Après des années de conflit, une équipe de recherche helvético-bolivienne prépare le terrain en vue d'une solution.

Sa maisonnette offre tout juste le confort nécessaire, mais dans le jardin de Justina Garcia, on se croirait au paradis. La parcelle foisonne de fleurs multicolores, de plantes médicinales et de fruits exotiques que la famille cultive pour son propre usage ou pour les vendre. «J'ai eu une jeunesse difficile», raconte cette femme aux cheveux gris. «Nous avons travaillé comme des esclaves pour un grand propriétaire terrien. Mais aujourd'hui, ça va», ajoute-t-elle, en chassant d'un geste nonchalant un jeune chien qui s'accroche à sa jupe.

La Señora Garcia est passée maîtresse dans l'art de se contenter de peu. Car même si on n'oblige plus les 100 000 paysans indigènes des environs de Cochabamba à travailler gratuitement, ils ne sont toujours pas libres de décider de leur sort dans le pays qu'ils peuplent depuis des siècles. La réforme agraire de 1952 a légalisé leur statut de propriétaires terriens. Mais dix ans plus tard, le gouvernement

bolivien a transformé leur territoire en parc national, le «Parque Tunari». Avant de faire passer sa surface en 1991 de 240 à quelque 3000 kilomètres carrés. Le règlement de 1991 exige l'expropriation des habitants qui n'ont jamais été consultés. Il leur interdit également l'exploitation du bétail et l'abattage du bois.

Règlement du parc pas accepté

Blocus des routes et autres actions de protestation ont depuis lors régulièrement eu lieu. «Nous n'acceptons pas le règlement du parc», soulignent Eliseo Vallejos, paysan, et Aquino Heredia, le fils de Justina Garcia, qui préside les sept communautés paysannes établies dans le secteur du parc aux abords de Cochabamba. «Il profite aux gens de la ville et nuit aux paysans», expliquent-ils aux chercheurs et à la journaliste d'*Horizons*, en prenant l'exemple d'une forêt d'épicéas et d'eucalyptus qui se dresse sur une pente raide. Eliseo Vallejos

rappelle que cette forêt a été plantée, il y a des décennies, avec le soutien de la Suisse, afin que les paysans puissent gagner un peu d'argent en l'exploitant. A l'époque, on n'avait pas tenu compte du règlement qui interdit l'abattage du bois. «Aujourd'hui, la ville est protégée de l'érosion, mais nous n'avons même plus le rendement que nous obtenions autrefois avec nos champs», résument-ils.

Concept venu du Nord

Il existe dans le monde environ 100 000 réserves naturelles de grande étendue. Des gens vivent dans la plupart d'entre elles. Mais les concepts de protection en vigueur sont marqués par l'idée de parcs naturels inhabités, typique des pays du Nord. Dans les pays en développement, tous les ingrédients sont réunis pour déboucher sur des conflits, affirme Karina Liechti du Pôle de recherche national (PRN) Nord-Sud. Plusieurs études sont en cours en Bolivie, au Pérou, au Népal, au Pakistan, en Tanzanie, au Kenya, au Tadjikistan, en Ethiopie et, en contrepoint, dans les Alpes suisses, afin de relever les défis posés autour du thème «People in Protected Areas». Ce programme de recherche est financé par le Fonds national suisse et la Confédération (Direction du développement et de la coopération/DDC) et se base sur un «Partenariats de recherche pour un allègement des syndromes du changement global», pour reprendre l'intitulé complet du PRN Nord-Sud.



Les terres cultivables des paysans rétrécissent, notamment parce que leurs méthodes de culture traditionnelle ne sont pas conciliables avec le règlement du parc. C'est ce qu'a observé l'environnementaliste Sébastien Boillat dans sa thèse sur les représentations de la nature et l'exploitation des ressources naturelles chez les indigènes du parc Tunari.

«Conformément à leur compréhension cyclique de l'espace-temps, ils cultivent seulement une partie de leur terrain et laissent les autres champs en jachère ou à l'état sauvage, note ce chercheur en science de l'environnement de l'Université de Berne. Mais le règlement autorise l'Etat à confisquer toutes les parcelles non cultivées, peu importe si elles vont être exploitées ultérieurement.» Nombre de paysans ont ainsi quitté le parc pour gagner leur vie à la ville.

Nouveaux faits intéressants

Sébastien Boillat est l'un des six jeunes chercheurs suisses et boliviens qui, à l'Institut agricole Agruco de l'Université de Cochabamba, étudient les problèmes liés à l'exploitation du parc Tunari. Agruco est l'un des nombreux partenaires du Sud qui participent au Pôle de recherche national (PRN) Nord-Sud (voir encadré). Leurs recherches ont révélé des faits nouveaux et intéressants. Ainsi, il n'est pas certain que la biodiversité de ce paysage aride situé entre 2750 et 5000 mètres d'altitude corresponde aux critères d'un parc national. Ce point n'a jamais été sérieusement clarifié.

Il existe en revanche sur place une agro-biodiversité très particulière, avec une multitude d'espèces, de variétés, d'éco-types et d'écosystèmes créés au fil du temps par les communautés paysannes. En dépit d'une certaine réduction liée aux espèces hybrides à meilleur rendement, certaines communautés cultivent

1 Le parc Tunari se trouve tout près de Cochabamba, la troisième ville de Bolivie.

2 Le chercheur Sébastien Boillat en train d'interviewer le leader paysan Aquino Heredia et sa mère.

3 La population locale vit dans de modestes maisons en torchis.

4 Environ 300 communautés paysannes résident sur le territoire du parc dont la surface atteint le double de celle du canton de Zurich.

5 Réunion de travail avec les paysans sur l'avenir du parc.



Le boom des parcs naturels en Europe orientale

Les réserves naturelles des Etats d'Europe orientale et de la CEI présentent une situation particulière. Elles sont souvent situées en bordure de vastes zones industrielles polluées, comme celles qui ont été étudiées dans le cadre du programme de coopération scientifique avec l'Europe de l'Est (SCOPES). «Pourtant, en matière de protection de la nature, ces pays sont plus en avance que certains Etats de la Méditerranée», affirme Mario F. Broggi, expert du Conseil de l'Europe et ancien directeur de l'Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage (WSL). Par ailleurs,

ces territoires comportent encore de nombreux «zapovedniks», des réserves naturelles strictement protégées mises en place au temps de l'Union soviétique et auxquelles seuls les scientifiques ont accès. Mais il existe également de nombreux parcs nationaux qui ne répondent pas aux critères internationaux.

La tendance est aujourd'hui aux réservoirs de biosphère définis par les critères de l'Unesco. On espère ainsi participer aux retombées du tourisme global. Selon Mario Broggi, on assiste souvent ici à un transfert de savoir venu d'Europe occidentale.



2

1



1 Certaines communautés andines cultivent jusqu'à 80 sortes de pommes de terre.

2 Une petite pause pour boire une gorgée de «chicha», du jus de maïs fermenté.

3 Champs de patates à 3000 m d'altitude.

4 Le parc Tunari abrite de précieuses réserves d'eau potable...

5 ...et à plus basse altitude des cultures de fruits exotiques, comme ici des avocats.

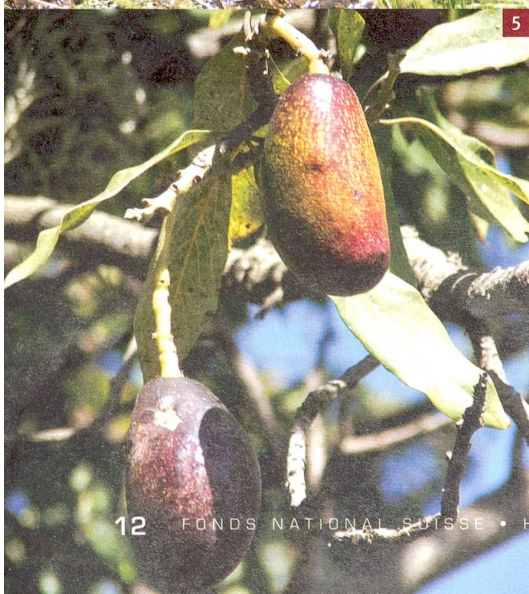
3



4



5



ainsi jusqu'à 80 sortes de pommes de terre! Cette diversité permet d'assurer la production à différentes altitudes et témoigne, selon Sébastien Boillat et sa collègue Elvira Serrano, du lien étroit entre les paysans et la «pachamama», la terre-mère qu'ils vénèrent.

L'agro-biodiversité améliore la qualité

L'agro-biodiversité et les paysans qui la défendent sont des garants importants de la qualité du parc. Alors que les organisations locales de protection de la nature restent réfractaires à ces conclusions des scientifiques, la préfecture du Département de Cochabamba, qui représente le gouvernement bolivien et est responsable du parc Tunari, y est de plus en plus favorable. Récemment, elle a convenu avec les communautés agraires proches de la ville d'une gestion autonome assortie de certains dédommagements de la part de l'Etat – une revendication exprimée de longue date par les paysans.

La préfecture soutient également un processus où l'Institut Agruco et le PRN Nord-Sud allient recherche et aide au développement. Dans une série d'ateliers d'information et de discussions, les scientifiques cherchent, avec les quelque 1200 représentants des paysans et des communautés politiques concernées, des alternatives au type de protection de la

nature en vigueur dans le parc. Objectif: aboutir à une proposition qui sera soumise aux autorités. Adolo Mendoza, représentant de la préfecture, déclare qu'il pourrait volontiers imaginer des modèles plus flexibles qui prendraient en considération les paysans établis dans le parc et permettrait une exploitation durable des ressources. Des propos auxquels même Feliciano Vegamonte, le leader syndicaliste de la région, accorde aujourd'hui du crédit.

Désamorcer le conflit

Après trois ans de recherche et de mise en réseau, l'équipe d'Agruco et du PRN Nord-Sud a préparé le terrain pour désamorcer le conflit entre les hommes et la nature dans le parc Tunari. Pour que ce processus aboutisse, certains problèmes concernant les zones situées près de la ville doivent toutefois être rapidement abordés, notamment celui des lotissements illégaux de mineurs au chômage et leurs conséquences négatives sur la nature et l'eau potable.

Mais il faut surtout un climat politique propice. La préfecture n'est devenue réceptive aux requêtes populaires qu'après le changement intervenu à la tête de l'Etat bolivien à l'automne 2003. Après la récente annonce de démission du président Carlos Mesa, il n'est toutefois pas certain que cela continue à être le cas à l'avenir.

Se hâter lentement

En Europe, les zones protégées sont de plus en plus souvent créées sur la base de négociations. L'adhésion au projet s'en trouve renforcée, mais sa concrétisation prend du temps. Exemple avec le Patrimoine mondial de l'Unesco «Jungfrau-Aletsch-Bietschhorn».

Le massif montagneux de l'Eiger, du Mönch et de la Jungfrau, le glacier et la forêt d'Aletsch, les paysages cultivés de la vallée de Baltschieder et la steppe aride au pied du Bietschhorn: depuis 2001, ces fascinants paysages des Alpes bernoises et valaisannes sont inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco. Les 26 communes de la région «Jungfrau-Aletsch-Bietschhorn» (JAB) se sont engagées en faveur du développement durable. Comme les cantons concernés, qui ont assumé avec la Confédération la plupart des coûts liés à l'aménagement et à l'exploitation, elles attendent du label de l'Unesco qu'il attire les touristes et relance l'économie.

La concrétisation de zones protégées comme le JAB est exigeante, surtout lorsqu'elle implique autant d'acteurs différents. L'an dernier, quelque 250 représentants de l'économie, de la société civile et de l'environnement ont négocié, lors de forums publics, des objectifs et



des mesures qui forment les bases du plan de gestion directeur censé baliser la phase de réalisation.

Entre-temps, les requêtes les plus importantes et les plus urgentes ont été intégrées à des domaines prioritaires («activités guidées», «forêt naturelle» ou «sensibilisation de l'opinion publique») sous formes de projets. Toutefois, les sujets conflictuels comme les terrains d'atterrissage pour hélicoptères ou les infrastructures touristiques n'ont pas encore été résolus. Critique, Raimund Rodewald note que le développement de la région du JAB se fait de manière très orientée sur le tourisme.

Raimund Rodewald est chercheur dans le cadre du Programme national de recherche «Paysages et habitats de l'Arc alpin» (PNR 48) et directeur de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage. Son étude sur le développement des paysages alpins en fonction des différents régimes de propriété montre que les plus gros propriétaires fonciers devraient être mieux impliqués dans le processus de négociations du JAB. Sans quoi, dit-il, les mesures définitives pour les questions délicates ne seront pas prises dans les



Vues de la région inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco dans les Alpes bernoises et valaisannes: Jungfrauoch avec l'observatoire et le glacier d'Aletsch (1), panorama du glacier d'Aletsch avec au centre l'Aletschhorn (2), le Bietschhorn et au premier plan le hameau d'Erl sur l'une des pentes raides de la vallée de Baltschieder (3).



De nouveaux parcs naturels

En plus des régions «Jungfrau-Aletsch-Bietschhorn» et «Monte San Giorgio» (Patrimoine mondial de l'Unesco), outre également l'Entlebuch (Réservoir de biosphère de l'Unesco), la Suisse abrite plusieurs paysages naturels exceptionnels. Le plus connu d'entre eux est le Parc national suisse dans le canton des Grisons. Au cours des prochaines années, de nouveaux «parcs naturels» devraient voir le jour en Suisse. Il s'agira en gros de deux nouveaux parcs nationaux, de dix parcs naturels régionaux et de trois parcs naturels périurbains. Objectif: revaloriser d'autres paysages et encourager en même temps l'économie régionale. La Confédération ne reconnaît que les parcs qui émanent d'initiatives régionales et qui jouissent du soutien de la population locale. Les débats parlementaires sur le financement de ces parcs prendront vraisemblablement fin lors de la session d'automne ou d'hiver des Chambres fédérales.

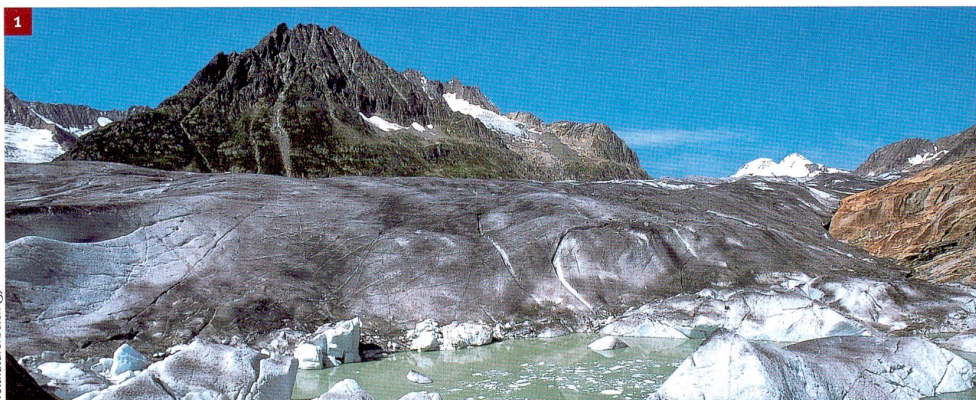


délais. Ce point de vue, Stephan Rist y souscrit partiellement. Ce chercheur étudie dans le cadre du Pôle de recherche national «Nord-Sud» les processus de dialogue participatifs pour la création de réserves naturelles. Jusqu'à présent, dit-il, les propriétaires fonciers ont été bien représentés lors des forums. Avec le temps, la plupart des participants se sont mis à agir en fonction d'une compréhension commune des problèmes et des potentiels. La stricte représentation des intérêts est passée au second plan, avec une augmentation de la motivation à porter activement le processus. «Le développement durable suppose un processus social d'apprentissage», explique Stefan Rist. Tous les acteurs doivent donc être prêts à résoudre de façon participative les sujets conflictuels. «Mais cela prend du temps», souligne-t-il.

Ce temps nécessaire, Erwin Rüegg, politologue à l'Université de Zurich, peut le chiffrer sur la base de six études de cas dans le cadre du PNR 48. «Le processus qui va du moment où l'idée d'un parc naturel est lancée à sa mise en service dure à peu près le double des cinq à six ans estimés par les cercles de protection de l'environnement», explique-t-il. Le Patrimoine mondial JAB se développe, lui aussi, à ce rythme. A la fin des années 90, l'idée a fait l'objet de nombreuses discussions. A l'heure actuelle, le plan de gestion est en procédure de consultation dans les communes. En 2007, l'Unesco devrait pouvoir se prononcer. ■

«Il faut plutôt protéger les paysages cultivés»

Les réserves naturelles ont rempli de nombreux objectifs et de nombreuses attentes. Mais le développement durable des paysages reste un défi qui, pour Urs Wiesmann, géographe, ne réside pas seulement dans la protection d'une nature inviolée.



En Suisse, on devrait assister ces prochaines années à la création de nouveaux parcs nationaux (voir pp. 2 et 13). Est-ce un signe de renouveau pour la protection du paysage ?

Plutôt que de renouveau, je parlerais plutôt de rattrapage. Nous avons l'un des plus vieux parcs nationaux d'Europe, mais la politique en matière de zones protégées en Suisse est moins développée et ancrée qu'en Autriche et en Allemagne ou que dans d'autres pays.

Quelle est l'ampleur des réserves naturelles dans le monde ?

En 1972, à Stockholm, on s'était fixé l'objectif suivant lors de la Conférence de l'ONU sur l'environnement: placer sous protection dix pour cent de la surface de la Terre. Aujourd'hui, on en est à douze pour cent déjà. La surface des zones protégées dans le monde est supérieure à l'ensemble de la surface cultivée. Le développement a donc été foudroyant ces trente dernières années.

Existe-t-il des directives internationales pour l'établissement de zones protégées ?

Oui, les plus importantes sont celles de l'Union mondiale pour la conservation de la nature (IUCN), dont le siège est à Gland



(VD). L'IUCN fait notamment des expertises pour l'Unesco et a développé une classification en six catégories – de la protection douce à la protection totale – qui s'impose de plus en plus sur le plan international.

Pourquoi l'engagement de la recherche est-il malgré tout nécessaire ?

Une question importante demeure: comment concilier protection et exploitation de la nature et du paysage ? C'est un problème pour lequel il n'existe pas de recette miracle. La réponse varie d'une région à



Les paysages naturels attrayants comme ici le lac de Maerjelen (1) près du glacier d'Aletsch se trouvent la plupart du temps dans des zones inhabitées. Urs Wiesmann (2) estime de ce fait qu'ils sont moins menacés que certains paysages cultivés de grande valeur (photo 3 : le parc Tunari en Bolivie), qui sont généralement situés dans des zones d'habitation ou tout près.

2



3
Jorge Bilbao

l'autre. Dans les pays en développement, par exemple, il faut souvent clarifier des questions liées au droit à la propriété et à l'exploitation avant d'aborder des objectifs de protection concrets. Au Nord, en revanche, la recherche est plutôt sollicitée pour mettre en place et animer des processus participatifs. Pour que les zones à protéger connaissent un développement durable, il faut impliquer dès le début les groupes de population directement concernés : c'est un point central, au Nord comme au Sud. On ne peut escompter un comportement coopératif de la part de ces personnes que si elles ont la possibilité d'exprimer leurs besoins et si elles reçoivent des dédommagements.

Tous les groupes n'ont pourtant pas la même force. Défenseurs de la nature, représentants du tourisme, population locale, qui négocie le plus efficacement ?

L'expérience montre que souvent les lobbies aux intérêts bien dessinés réussissent mieux à s'imposer. Le tourisme y parvient et aussi, dans certains cas, les représentants de la protection de la nature. Ce lobbying se fait souvent au détriment de la population locale, qui pose des exigences multiples pour son espace vital – et qui

doit le faire. Au Sud, les contradictions entre représentants d'intérêts et population (pauvre le plus souvent) sont encore plus marquées.

Quelles sont les différences fondamentales entre le Nord et le Sud ?

Dans les pays industrialisés du Nord, les territoires les plus précieux sont souvent situés dans les régions périphériques touchées par un exode de population. Derrière l'aménagement d'une zone protégée, il y a donc une attente : on espère stopper l'exode et créer des alternatives économiques. Dans les pays en développement, en revanche, les territoires qui ont de la

valeur sont d'importantes zones d'exploitation pour la population locale, comme les savanes avec leurs pâturages ou les massifs montagneux tropicaux qui se prêtent bien à l'agriculture intensive. Là, on aménage des zones pour protéger une nature particulière de l'exploitation par les hommes. Au Sud, il y a donc davantage de conflits.

Les réserves naturelles, au Nord comme au Sud, font toujours partie de la civilisation. La nature «à l'état sauvage» risque-t-elle de nous échapper ?

Effectivement, nous ne pouvons plus éprouver sans limites la «nature à l'état sauvage». Il faut la protéger des hommes pour la conserver. Ainsi, paradoxalement, ce que nous voulons visiter nous échappe à nouveau. La vraie nature à l'état sauvage, loin de la civilisation, n'existe que dans certaines régions faiblement peuplées, en Sibérie, au Canada, sous les Tropiques ou en haute montagne.

Il est donc d'autant plus important, notamment en Europe, de cesser de protéger principalement les paysages naturels. Le fait d'être situés à l'écart les protège déjà plutôt bien. Il faudrait se concentrer sur les «paysages cultivés» qui ont aussi de la valeur et qui sont menacés par les constructions et surtout par la transformation de l'agriculture.

Je pense, par exemple, à des paysages comme la vallée de Grindelwald et ses contreforts, dont le caractère particulier a été façonné au cours des siècles par un échange constant entre les hommes et la nature. Les paiements directs, censés assurer en Suisse la «protection» de ces territoires, sont à peine suffisants pour endiguer leur disparition.

Au plan mondial aussi les paysages cultivés sont probablement davantage menacés que la «nature inviolée». Réussir à les intégrer dans des concepts de protection représente aujourd'hui l'un des gros défis à relever. ■

Chercheur et manager

Urs Wiesmann, 53 ans, est professeur de géographie aux Universités de Berne et de Nairobi. Il est aussi vice-directeur du Pôle de recherche national Nord-Sud et directeur du Centre de gestion de la «Zone glaciaire Jungfrau-Aletsch-Bietschhorn», inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Il connaît donc bien toutes les questions de protection de la nature et du paysage, à la fois comme chercheur et comme manager.